



Championnat de France VRC Classe IOM 2023 17 au 21 mai 2023 LE MEMO DU COUREUR

Quelques coureurs ne connaissent pas La Gangrise, d'autres n'ont jamais participé à un Championnat de France. Ce petit mémo simplifiera leur venue dans l'Aude en 2023.



Il se compose de trois parties : avant, pendant et l'après compétition. S'il est incomplet pour répondre à vos interrogations, les bénévoles seront là pour vous accompagner pendant ces 5 jours de confrontations.

I- AVANT LA COMPETITION

L'installation sur le site

L'accès au club est interdit aux véhicules, à l'exception des PMR officiellement déclarés.

Le parking est en surplomb du club. L'usage d'un chariot pour déplacer son matériel est possible.



Pour ceux qui souhaitent dormir sur place :

Les camping-cars seront positionnés sur le haut du parking, l'emplacement est au libre choix.

Une partie plane est réservée prioritairement aux campeurs.





La finalisation de l'inscription

Les coureurs se rendront en premier à la jauge située à proximité de la zone de course.



Les coureurs ayant satisfaits aux contrôles de jauge se rendront ensuite à l'inscription administrative. Celle-ci se déroulera à proximité dans le bâtiment principal du club. Toutes les pièces nécessaires à la compétition seront remises à cette occasion.

Les services disponibles

Des sanitaires avec douches sont disponibles à l'entrée du club.



Des prises de recharges sont disponibles dans le bâtiment des PAV, à proximité de la zone de course.



Il n'y aura pas de recharges possibles dans le bâtiment principal.
La nuit, un local sera libéré pour stocker les bateaux.



A aucun moment, il est autorisé de rentrer un bateau dans le bâtiment principal.
A l'inscription, un gobelet siglé et nominatif sera donné à chaque concurrent. Aucune bouteille d'eau ne sera distribuée pendant la compétition. Il est conseillé d'apporter sa gourde.

II- PENDANT LA COMPETITION

la zone d'attente et la mise à l'eau des bateaux

Sur la photo ci-dessous est représentée la zone d'attente et la mise à l'eau des bateaux. L'espace aura préalablement été libéré des bateaux stockés.



Le niveau de remplissage anormalement bas du lac contraint à une mise à l'eau sommaire. Les coureurs seront attentifs et n'hésiteront pas à aider les concurrents rencontrant des difficultés à y accéder.



Dans ces conditions, il est recommandé de prévoir des bottes et un parasol pour les bateaux ou les concurrents.

La zone de course et la zone de contrôle

Sur la photo ci-dessous est représentée la zone de course et la zone de contrôle pendant la durée des courses. L'espace aura préalablement été libéré des bateaux stockés.





La zone contrôle est suffisamment vaste et étalée pour accueillir les compétiteurs, le corps arbitral et les observateurs.

Compte tenu du niveau de remplissage anormalement bas du lac, la zone contrôle sera surélevée d'environ 6 mètres. C'est une situation peu courante pour les compétitions de VRC mais qui offre une vision plus large du parcours permettant de mieux appréhender les croisements.

La zone de course est délimitée au nord par l'anse naturelle permettant la sortie des bateaux. Le club garde une activité normale pendant ce week-end prolongé.

Il n'y aura pas de bouées positionnées au-delà de la sortie de cette anse. Le parcours sera plus ramassé pour préserver une bonne visibilité pour les coureurs.



La zone de course sera délimitée par des bouées et protégée par une embarcation motorisée.

Les informations aux coureurs

Chaque matin de course, un briefing sera obligatoire pour les coureurs dans la zone de course, avec un émargement obligatoire. Le non-émargement peut signifier l'absence du coureur pour la journée de courses. En retrait de la zone de course, une tente accueillera le corps arbitral. Elle leur sera exclusivement réservée. Le rechargement des accus y sera matériellement impossible.

Les coureurs y trouveront :

Des écrans pour consulter les classements,

Le panneau officiel,

Le panneau de composition des flottes et de désignation des observateurs,

Le panneau du parcours.

La restauration de la pose méridienne

Les paniers repas seront distribués chaque jour, à partir de 12H00 dans l'enceinte du bâtiment principal. Le gobelet nominatif fera office de ticket.



Tous les espaces dans l'enceinte du club seront à la disposition des coureurs pour se restaurer.



III- APRES LA COMPETITION

L'apéritif de bienvenue

Le CV Castelnaudary et les coureurs "Toulousains" offriront l'apéritif de bienvenue le jeudi 18 mai à l'issue des courses de la journée.

Celui-ci sera servi par les bénévoles du club dans le bâtiment principal ou en extérieure si la météo le permet.



L'assemblée générale de la Classe

L'AG de Classe se déroulera le vendredi 19 mai à l'issue des courses de la journée.

Elle se déroulera dans le bâtiment principal ou en extérieure si la météo le permet.

Le repas des coureurs

Il se déroulera au club, à l'issue de l'assemblée générale de la Classe.

Il sera servi par les bénévoles du club dans le bâtiment principal ou en extérieure si la météo le permet.



Les coureurs seront invités à la mise en place des tables. Les champions du monde et les vice-champion du monde seront dispensés de cette corvée.

La soirée du samedi

Veillée d'armes, rien n'est organisé afin de permettre aux participants de choisir leurs activités.

Toutefois, il sera possible à chacun de s'organiser pour rester dîner dans l'enceinte du club, mais pas au club house.

La remise des prix

Elle est programmée le dimanche 21 mai vers 14H30 et se déroulera à proximité de la zone de course.

Le titre de Champion de France 2023 sera officiellement décerné par la FFVoile et les représentants des collectivités locales.